

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

(5)



LE MESSAGER

DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDOC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Privilèges accordés au sanctuaire de Sainte-Anne, 21.
—Aux pèlerins, 22.—Deux petites questions à nos abonnés, 23.
—Sainte-Anne de Gabon, 23.—Le Cardinal, 28.—Le septième concile de Québec, 30.—Questions de vie ou de mort (suite), 33.—Nouvelles religieuses, 34.—Faveurs obtenues, 37.—Recommandations.

Privilèges accordés au sanctuaire de Sainte-Anne.

Nous croyons devoir rappeler aux pèlerins les privilèges qui ont été accordés au sanctuaire de Sainte-Anne par Sa Sainteté Léon XIII, le 9 août 1885.

1° Indulgence de l'autel privilégié pour toute messe dite à l'autel du Sacré-Cœur.

2° Tout prêtre pèlerin peut dire une fois la messe votive de Sainte-Anne, dans le sanctuaire, chaque jour où tombe même une fête de rite double, excepté celles de

1ère et 2de classe, les dimanches, vigiles, fêtes et octaves privilégiées.

3° Indulgence de sept ans et sept quarantaines, applicables aux défunts, à gagner une fois par jour en visitant ce sanctuaire.

4° Indulgence plénière, applicable aux défunts, à gagner une fois par année par tout fidèle, le jour qu'il aura choisi lui-même, pourvu que, vraiment contrit, s'étant confessé et ayant communié, il visite dévotement ce sanctuaire, et qu'il prie pendant quelque temps pour la propagation de la Sainte Foi et selon l'intention du Souverain Pontife.

AUX PELERINS.

Voici l'époque des pèlerinages, hâtez-vous, pieux pèlerins, vers le sanctuaire de votre bienheureuse patronne, venez recueillir ses faveurs. Ecoutez ce refrain que les échos répètent : " Non, sur terre, aussi bien qu'au ciel, Sainte-Anne n'a pas sa pareille," et ranimez votre confiance.

Venez, sainte Anne a des remèdes pour tous les maux, des consolations pour toutes les douleurs ; elle est le refuge des pécheurs, la mère des veuves, la gouvernante des vierges, le port de salut des navigateurs, le chemin des voyageurs, la lumière des aveugles, la langue des muets, l'oreille des sourds, la patronne de tous ceux qui l'implorent.

En cette année de jubilé extraordinaire, faites votre pèlerinage pour le triomphe de notre mère la sainte

Eglise et la délivrance de son glorieux pontife N.-S. Père Léon XIII. Sainte Anne, rempart de l'Eglise, vous récompensera de cet acte de générosité et exaucera vos prières.

Deux petites questions à nos abonnés.

Avez-vous payé votre abonnement à la quatrième année du *Messenger* terminée avec la livraison du mois d'avril ?

Avez-vous renouvelé votre abonnement à la cinquième année commencée avec la livraison du mois de mai ?

Nous remercions tous les abonnés qui ont déjà répondu à la dernière question, entre autres ceux de St-Epiphane, des Trois-Pistoles, de St-Simon, de St-Charles de Caplan, de Cascapédiac, de la baie de la Trinité, de St. Damase, de Williamstown et de Manville, E. U., qui sont tous restés fidèles au *Messenger*.

Sainte-Anne de Gabon (Afrique).

Nous publions, dit la *Semaine Religieuse* de Vannes, avec le plus grand plaisir, la lettre suivante que le R. P. J. Buléon, notre compatriote, vient d'écrire à Mgr l'Evêque de Vannes. Après avoir rappelé les humbles débuts du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray : la découverte de la statue miraculeuse par un pauvre laboureur, la cabane de genêts, premier abri de la sainte image ; la chapelle du XVII^e siècle, la basilique d'aujourd'hui

“ dont l'heureux achèvement sera l'un des plus beaux souvenirs d'un épiscopat si fécond en bonnes œuvres, ” le dévoué missionnaire poursuit :

MONSEIGNEUR,

..... Le culte de sainte Anne n'est pas resté enfermé dans les limites de notre pays. Elle s'est plu à choisir, parmi ses enfants, des apôtres pour évangéliser les régions lointaines, où bien des âmes attendent qu'on vienne leur apprendre à connaître et à aimer Dieu. Tous les continents ont vu aborder, à différentes époques, des missionnaires sortis du Petit-Séminaire de Sainte-Anne. Mais l'un des pays qui ont été les plus favorisés est, à coup sûr, le vicariat apostolique des Deux-Guinées, sur les côtes occidentales d'Afrique.

Il y a quarante ans, le vénérable prélat qui gouverne, avec tant de sagesse, cet immense vicariat, abordait sur les côtes africaines. Depuis ce temps-là, Mgr Le Berre a bien mérité, par ici, de l'Eglise et de la France. Que Dieu nous le conserve ! et puis nos bons noirs se rappellent encore, avec bonheur, le souvenir du R. P. Dréano, de Radenac, et du R. P. Marchandeaup, de Locminé, dont les tombes, situées au milieu de notre cimetière, portent les dates, l'une de 1860, l'autre de 1861. Longtemps après, en 1880, le R. P. Martin, de Crédin, et, en 1882, le R. P. Jean-M. Picarda, de Meslan, venaient prendre la place des anciens. Enfin, le 3 novembre dernier, je touchais, à mon tour, à cette terre de la Guinée que nous appelons notre seconde Bretagne, où nous aimons à transplanter, avec la foi de nos pères, les usages chrétiens de notre pays, et les souvenirs qui ont charmé notre enfance.

Sainte Anne y devait trouver une des premières

places ; mais en Guinée comme en Bretagne, les débuts ont été fort modestes. Voici ce qui s'est passé :

Il y a de cela bien longtemps, la petite chrétienté du Gabon, à peine éclosée, n'avait encore subi aucune épreuve sérieuse. Tout prospérait. Mgr Bessieux entouré de la vénération de ses enfants, continuait à distribuer, avec une patience à toute épreuve, les enseignements qui font le chrétien ; tandis que, d'autre part, le Père Le Berre parcourait, avec ses compagnons, les pays d'alentour, exhortant, sans relâche, les pauvres noirs à entrer dans le bercail de Jésus-Christ. Le bien se faisait rapidement, le troupeau grossissait, et déjà, transportant leurs cases et leurs jardins sur la colline qui domine la mission Sainte-Marie, un grand nombre de chrétiens s'étaient réunis et groupés en un seul village, sous la direction des missionnaires. Ce fut là que le démon frappa ses premiers coups ; ils furent terribles.

Un matin, on trouva à l'entrée du village le cadavre d'un homme, d'un chrétien dont la poitrine était labourée de plaies faites évidemment par les griffes du tigre, si commun dans ce pays. Aussitôt grand émoi, grande terreur ! on organise une chasse en règle.

Rien ! — Aucune trace du tigre..., et pourtant, chaque nuit, de nouvelles victimes succombaient.

Dans les brousses, on entendait parfois des bruits étranges ; mais de tigre, point.

Vous pouvez, Monseigneur, vous imaginer l'impression que ces faits durent produire sur l'esprit de populations superstitieuses. Le raisonnement était écrasant : les chrétiens seuls succombaient, les malheurs ne tombaient que sur le village chrétien ; avant l'arrivée des Pères, rien de

pareil ne s'était vu..., donc il fallait abjurer le christianisme, donc les Pères étaient cause de tout le mal, donc... donc... qui sait ce qui allait advenir, si le ciel n'était intervenu ?

Les Pères possédaient une statue de sainte Anne ; elle fut portée sur la colline. Là, un quartier de roche lui servit de piédestal, et on décida que le village serait consacré à sainte Anne. Ce fut l'origine d'une ère nouvelle ; à partir de ce jour, on n'entendit jamais parler des malheurs qui, jusque là, avaient effrayé la contrée. Mais on eut bientôt la clef du mystère : on vit mourir, coup sur coup, dans les tortures les plus affreuses, plusieurs ennemis du nom chrétien, faisant eux-mêmes de leur propre mouvement, les aveux les plus terribles ; d'autres, courant à la mission, se maudissaient eux-mêmes et publiaient partout qu'ils étaient les auteurs de la persécution, qu'au moyen de griffes de fer, ils avaient imité les blessures du tigre, etc... On désigne cette période sous le nom de " persécution des Hommes-Tigres. " — Dès lors, le Kanna Africain continue à se développer, et le culte de sainte Anne est l'un des plus chers au cœur des Gabonais.

Pendant longtemps, la statue de sainte Anne, tournée vers le centre de l'Afrique, demeura exposée sur son rocher sans aucun abri, lorsque enfin, le culte qu'on lui rendait s'accroissant toujours davantage, on se décida à construire un petit monument en pierre, abrité par un dôme en zinc. — Une magnifique allée de manguiers, plantée par le R. P. Dupratz, conduit de Sainte-Marie à la montagne Sainte-Anne (2 kilom. environ), et, chaque année, au 26 juillet, tous les enfants de la mission se rendent, musique en tête, au monument pour chanter un cantique de reconnaissance à la protectrice du pays. Cette

allée est devenue une des grandes voies de communication pour les alentours, et jamais un noir ne passe par là, sans s'agenouiller un instant.

Mais les années ont bien laissé quelques traces sur le petit monument qui, du reste, semble tout à fait provisoire, et nous nous demandons si le temps n'est pas venu d'élever à notre bonne Mère un monument plus beau, et de donner un nouvel élan à la foi en renouvelant, au Gabon, le culte de la Patronne des familles chrétiennes.

Déjà le Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray nous a fait don d'un fac-simile de la statue miraculeuse que l'on vénère là-bas, chez nous, et je ne doute pas que, sur un désir de Votre Grandeur, le diocèse tout entier ne donne son obole pour aider à élever, en l'honneur de sainte Anne, une chapelle sur les plages africaines.

Monseigneur, un jour, je parcourais les rues de Vannes, lorsque, tout à coup, deux enfants s'arrêtèrent devant moi. L'un d'eux, aveugle, couvert de plaies, pâle et revêtu de misérables haillons, était conduit par l'autre, qui pouvait avoir dix ans et qui semblait être le plus âgé.

Mais autant son compagnon était repoussant, autant celui-ci attirait la sympathie par la pureté qui brillait sur sa physionomie et par la charité qu'il prodiguait à l'autre. Levant sur moi son regard plein de douceur : S'il vous plaît, dit-il, ayez pitié de lui !

— Mais quel est ce compagnon, répartis-je, pourquoi sembles-tu l'aimer si tendrement ?

Le front de l'enfant s'illumina : — C'est mon frère, répondit-il vivement, je me suis chargé de lui procurer tout ce dont il aura besoin...

Mon cœur n'a jamais oublié cette scène, et au jour où j'abordai sur la terre d'Afrique, je ne pus m'empêcher de me rappeler Sainte-Anne où j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, Vannes où j'ai fait ma première communion.... et le souvenir des deux frères me revenait encore. L'un d'eux, couvert d'ulcères, aveugle aux vérités de la Foi, tristement assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, tend toujours les bras vers son frère qui est là-bas, au delà des mers, paré des richesses de notre sainte religion ; il lui rappelle les secours nombreux qu'il lui a déjà prodigués, et il l'en remercie !

Le Vicariat apostolique des Deux-Guinées n'oubliera jamais le diocèse de Vannes, et Vannes se souviendra de ce cher pays, son Frère, à qui il a déjà donné tant d'apôtres ; Vannes sera fier de l'enrichir d'un sanctuaire où sainte Anne sera honorée et invoquée, par les pauvres Noirs, en faveur de leurs bienfaiteurs et amis.

Bénissez, je vous prie, Monseigneur, nos Œuvres d'Afrique, bénissez les Missionnaires, et veuillez agréer, etc.

JOACHIM BULÉON,

Prêtre, S. Sp. S. C. M.

Mission Sainte-Marie du Gabon, le 10 avril 1886.

LE CARDINAL.

Cardinal (de *cardinalis*, principal). Ce nom servait dans l'origine à désigner les titulaires des paroisses de Rome, et même des autres églises ; il ne signifiait que *principal prêtre* ou *curé*. Les papes, comme les autres

évêques, n'avaient alors d'autre conseil que le clergé de leur résidence, ce clergé, comme celui des autres diocèses, étant en possession d'élire son évêque. Les *cardinaux prêtres*, curés de paroisses, les *cardinaux diacres*, desservants des hospices ou diaconies, concouraient tous à l'élection du Souverain Pontife. Les élus n'étaient pas toujours du nombre des électeurs. Ce ne fut qu'en 769, sous Etienne IV, qu'il fut décidé, dans un concile de Rome, que le Pape serait toujours choisi parmi les cardinaux. Cette décision et l'importance des attributions réservées aux cardinaux firent bientôt de ce titre une dignité particulière. On en revêtit les évêques des diocèses les plus rapprochés. De là, un troisième ordre, celui des *cardinaux évêques*. Les évêques étrangers, les archevêques mêmes, s'honorèrent de porter le nom de *cardinal-prêtre* de l'Eglise romaine. Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, reçut un des premiers ce titre de Clément III, vers la fin du douzième siècle. Alors le collège des cardinaux ne représenta plus le clergé de Rome, mais les électeurs du souverain pontife, ses conseillers et ses successeurs. Alors aussi les cardinaux prirent rang immédiatement après le pape, avant les archevêques et les évêques. Le chapeau rouge, sous Innocent IV, au concile de Lyon, l'habit pourpre sous Paul II, le titre d'Eminence sous Urbain VIII, devinrent successivement les insignes et les prérogatives du cardinalat.

Le sacré collège se compose au complet de soixante-dix cardinaux, dont six évêques, cinquante prêtres et quatorze diacres. Dans le treizième et quatorzième siècle, ce collège contenait un grand nombre de prélats français ; mais la crainte de voir une seconde fois transférer le saint-siège hors de Rome fit restreindre le nombre des cardinaux étrangers.

Le pape crée et proclame les cardinaux en présence du sacré collège ; quelques-uns, qu'il ne fait que désigner, sont réservés *in petto* jusqu'à leur nomination. Ceux qui sont à Rome reçoivent des mains du pape le chapeau avec le titre d'une des églises auxquelles était autrefois attachée la dignité de cardinal. Le pape leur ferme et leur ouvre la bouche dans le consistoire, pour leur rappeler qu'avant d'en faire ses conseillers, il doit compter sur leur prudence et sur leur discrétion. Ceux qui sont absents n'ont que la barrette, qui leur est portée par un amlégat, jusqu'à ce qu'ils aillent recevoir à Rome leur chapeau et leur titre.—*Le Nouvelliste*.

Septième Concile de Québec.

Le septième concile de la province de Québec s'est ouvert le 30 mai dernier avec une grande solennité et au milieu d'un immense concours de fidèles.

La messe a été chantée par Son Eminence le cardinal Taschereau, ayant pour prêtre-assistant M. le grand vicaire Hamel, pour diacres d'honneur MM. les abbés Mathieu et Feuiltault, et pour diacre et sous-diacre d'office MM. les abbés Roy et Chisholm.

Tous les Pères du concile étaient au chœur, accompagnés de leurs théologiens.

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke. Le Prélat a pris pour sujet *l'unité de l'Eglise*.

Voici les noms des Pères du concile et de leur théologiens :

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec; théologiens: MM les grands vicaires Hamel et Légaré, R. P. Tiélen et M. A. Gauvreau.

Sa Grandeur Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières; théologiens: M. le grand-vicaire C. O. Caron, R. P. Grenier et M. L. Richard, chanoine.

Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski; théologiens: M. le grand-vicaire E. Langevin; M. le chanoine J. Blanchet et M. Thivierge.

Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal; théologiens: MM. Leblanc, chanoine, et Harel, L. Colin, SS.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêques d'Ottawa; théologiens: R. P. Fillâtre et M. M. Michel.

Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke; théologiens: MM. Méthot et Labrecque, du Séminaire de Québec.

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; théologiens: M. le chanoine R. Ouellette, supérieur du Séminaire; M. A. O'Donnell.

Sa Grandeur Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi; théologiens: M. le grand-vicaire Doucet et M. l'abbé Mathieu du Séminaire de Québec.

Sa Grandeur Mgr Lorrain, évêque de Pontiac; théologiens: M. J. J. Collins et M. A. Nantel, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet; théologiens: M. le grand-vicaire Gélinas et M. T. Maurault.

Mgr Bossé, préfet apostolique de la côte Nord.

*
*
*

Les différentes congrégations ont été composées comme suit:

De la doctrine.—Président, Sa Grandeur Mgr La-

flèche; MM. L. Colin, A. Nantel, A. O'Donnell et A. Gauvreau.

De la liturgie.—Président, Sa Grandeur Mgr Fabre; MM. C. E. Légaré et N. Doucet, vicaires-généraux et MM. L. Richard, J. J. Collins, N. Thivierge et C. O. Gagnon.

Des décrets.—Président, Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, MM. R. Ouellette, E. Méthot, F. Michel, Maurault, J. C. Laflamme et T. Hamel.

De la discipline.—Président, Sa Grandeur Mgr Duhamel, MM. P. Leblanc et Langevin, vicaires-généraux, F. X. Plamondon, Tiélen, C. S, S. R., C. A. Marois et T. Labrecque.

Des études.—Président, Sa Grandeur Mgr Langevin, MM. les grands-vicaires J. Blanchet, C. O. Caron, T. E. Hamel et J. Gelinas, P. S. Larocque, J. J. Fillâtre et O. E. Mathieu.

M. E. Langevin, V. G. a été nommé secrétaire du concile et M. l'abbé Marois, sous-secrétaire.

Le jour de l'Ascension S. G. Mgr Fabre, évêque de Montréal, a chanté la grand'messe à la Basilique, et M. l'abbé Colin, supérieur des Sulpiciens de Montréal, a donné le sermon.

Dimanche, le 6 de ce mois, jour de la clôture du concile, S. G. Mgr Langevin, évêque de Rimouski, a chanté la grand'messe et S. G. Mgr Gravel, évêque de Nicolet, a prêché.

A son retour du concile, mardi le 8 du courant, Mgr de Rimouski a été l'objet d'une véritable ovation, Sa

et A.

Grandeur a été reçue à la gare par le clergé de la ville, les principaux citoyens et la fanfare du séminaire.

bre ;

et

O.

On a acclamé le nouveau cardinal, Mgr l'archevêque de Québec, N. S. P. le Pape Léon XIII et Mgr Langevin. On a donné là un beau témoignage de respect et d'amour envers l'auguste Chef de l'Eglise et ses illustres représentants.

ine

au-

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

(Suite.)

DEUXIÈME QUESTION

L'HOMME.

Quid est homo ?

Qu'est-ce que l'homme ?

Ps. VIII, 5.)

Qu'est-ce que l'homme ?—D'où vient-il ?

—Où va-t-il ?

Voilà de fameuses questions et toutes personnelles. Laissons là toutes les philosophies du monde, qui sont restées si loin de la vérité, mais tâchons d'écouter, de comprendre la réponse de la foi, qui seule a pu nous dire les gloires de notre origine et de nos destinées.

L'homme vient de Dieu.—Adam, *qui fuit Dei !* a été créé par ce grand Dieu, et à son image même ; corps et âme, tout est de Dieu. Avec quels soins, quelle attention, il a travaillé à ce chef-d'œuvre de ses mains ! mais aussi

u-
ix,
T.

1,
E.
2.

quelle perfection dans tout son être!—L'homme a été créé pour Dieu, avec des désirs immenses et des promesses magnifiques d'un bonheur éternel. En d'autres termes, Dieu seul est notre fin.

Et cependant, combien oublie ce principe de vie et cette espérance d'immortalité, pour se donner à la terre et vivre de vanités! Combien ne songent qu'à la vie du corps, à la vie du temps, et ne font rien pour leur âme, pour leur éternité!

Il ne faut pas vous étonner s'il y a lutte et combat dans la vie, puisqu'il y a en vous quelque chose du ciel et de la terre, le corps et l'âme; mais tâchez que l'âme l'emporte toujours, et ne l'abaissez pas jusqu'à la rendre esclave des sens. Vous triompherez dans cette lutte, si vous avez Dieu pour vous, et il ne vous abandonnera pas, si vous le priez avec ardeur et avec amour, puisqu'il est votre père.

Interrogez ici votre cœur, pour voir ce que vous pensez de la vie de votre âme; considérez ce que vous avez fait jusqu'à ce jour pour elle, pour votre Dieu, pour votre éternité; et rallumez en vous ce feu sacré des saints désirs et la flamme immortelle de la vie.

Soyez homme enfin, et digne enfant de Dieu... surtout si vous avez été fait chrétien par sa grâce!

(A suivre.)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Une dépêche de Rome reçue à l'archevêché de Québec, le 7 de ce mois a annoncé officiellement l'élévation de Sa Grandeur Mgr Taschereau au rang de Prince de l'Eglise.

nou
pub.

brev
l'As
rent
reliq
rich

a
au

att
Qu

cé

d

M. le grand-vicaire Légaré, a annoncé cette heureuse nouvelle au clergé de l'archidiocèse par une circulaire publiée le même jour.

Son Eminence le cardinal Taschereau, a reçu de nombreuses adresses de félicitations de la part des membres de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif, des différentes sociétés religieuses et nationales, des communautés religieuses et du clergé de la ville, ainsi que plusieurs riches présents.

C'est le 15 de ce mois que le clergé de l'archidiocèse a été admis à présenter ses hommages et ses félicitations au nouveau cardinal.

En témoignage de sa reconnaissance et de son filial attachement au Saint-Siège, le clergé de l'archidiocèse de Québec doit envoyer une adresse au Saint-Père.

De grandes réjouissances ont eu lieu à Québec pour célébrer ce glorieux événement.

Sa Sainteté, par billet de la secrétairerie d'Etat en date du 20 mai, a daigné désigner en qualité de courrier extraordinaire M. le comte Charles Gazzoli, pour transmettre à Mgr Taschereau la nouvelle de sa promotion à la pourpre sacrée.

C'est Mgr O'Brien, prélat romain, qui doit apporter la barrette cardinalice à S. G. Mgr l'archevêque de Québec.

Ces illustres personnages sont attendus à Québec à la fin de ce mois. Les fêtes promettent d'être magnifiques.

Au même consistoire du 7 juin, S.-G. Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore, a été aussi créé cardinal.

Un télégramme reçu de Rome, le 10 du courant, a annoncé l'érection de Montréal en archidiocèse.

Ottawa devient également un archevêché.

Le premier service anniversaire du regretté Mgr Bourget a été célébré solennellement mardi, le 8, à la cathédrale de Montréal au milieu d'une foule considérable de prêtres et de fidèles. Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, a assisté au chœur. Le service a été chanté par S. G. Mgr l'évêque de Montréal.

Dimanche, le 6, a eu lieu lieu la bénédiction de la pierre angulaire des fondations de l'église de la nouvelle paroisse de St-Valérien.

M. le chanoine Saucier, supérieur du séminaire, a fait la cérémonie et le sermon ce circonstance.

M. le chanoine Desjardins, curé du Bic, M. l'abbé S. Sirois, procureur du séminaire, et un grand nombre de fidèles ont assisté à cette pieuse cérémonie.

Le jour de la Pentecôte, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, a fait dans sa cathédrale pendant la grand'messe les ordinations suivantes :

Diacres : MM. Oscar Sylvain et N. Canuel.

Prêtre : MM. Pierre Beaulieu, Médard BelleIsles et Eugène Martin.

MM. les chanoines Desjardins et P. Audet ont assisté à l'ordination.

Décédée, le 17 de ce mois, au Couvent des Sœurs des Petites Ecoles, Marie Elzire Cochon, en religion, Sœur Marie-Anne, maîtresse des novices, âgée de 31 ans.—*Priez pour elle.*

FAVEURS OBTENUES.

RIMOUSKI.—Hospice des sœurs de la charité.

Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite à la bonne sainte Anne l'an dernier.

Etant atteinte depuis trois ans d'un mal d'estomac incurable, j'eus recours à la bonne sainte Anne et lui promis que, si elle me guérissait, je m'abonnerais pour un an au *Messenger* et que je ferais publier ma guérison.

Depuis cette promesse, le mal a disparu graduellement.

L'année dernière j'ai eu les yeux couverts de taies pendant trois mois. Abandonnée des médecins, j'ai renouvelé ma promesse et j'ai été guérie *miraculeusement, oui, miraculeusement.*

Veillez, s'il vous plait, inscrire ces faits dans le *Messenger* pour la plus grande gloire de sainte Anne.—
M. R. C.

STE-CÉCILE DU BIC.—A. M. a été guérie d'un grand mal de tête après avoir fait un vœu à sainte Anne.

STE-FLAVIE.—J'ai fait un pèlerinage à Sainte-Anne pour obtenir une faveur inespérée avec promesse de la faire insérer dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Mille actions de grâces soient rendues à sainte Anne ! cette faveur m'a été accordée malgré toutes les difficultés. Je viens donc pleine de confiance vous prier de la publier.—
UNE ABONNÉE.

Une autre abonnée nous écrit qu'elle a reçu, il y a quelque temps, une faveur signalée. Elle témoigne la plus vive reconnaissance à son insigne bienfaitrice.

STE-FÉLICITÉ.—Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite de faire publier dans votre *Messenger* trois faveurs obtenue par l'intercession de la bonne sainte Anne. Veuillez, s'il vous plaît, publier cette lettre afin que tous remercient sainte Anne avec moi

Au mois de mai, le printemps dernier, me petite sœur, âgée de trois ans, eut sur la tête une darre qui devint enflée et d'un aspect dégoûtant, lorsque pour soulager la petite malade, on lui eut coupé les cheveux. Elle souffrait horriblement, et tous les remèdes étaient impuissants. Comme nous n'avions plus de mère, je fis, en ma qualité d'aînée, une neuvaine à sainte Anne, et le 26 juillet dernier, j'allai faire une communion en son honneur. Après avoir vénéré ses saintes reliques, je me jetai avec ma petite sœur au pied de la statue de cette grande sainte lui demandant d'avoir pitié de cette chère orpheline. L'enfant avait une grande confiance. A notre retour elle s'écria, toute ravie : " J'ai embrassé la bonne sainte Anne et elle a guéri ma tête." En effet, sans nulle souffrance, elle guérit si rapidement qu'à l'automne tous les cheveux étaient repoussés, la darre avait disparu.

Ma dernière petite sœur, âgée de vingt mois, était toujours malade et dans une langueur continuelle, malgré tous les soins et tous les remèdes. Comme elle devenait de plus en plus mal, je conjurai la bonne sainte Anne de faire cesser les maux de cette chère petite, lui promettant de faire publier cette faveur et d'aller la remercier au pied de sa statue. Aussitôt elle prit du mieux, et maintenant elle se porte à merveille.

Un mal que j'avais dans le visage et qui menaçait d'entrer dans le cerveau a disparu par l'invocation de la bonne sainte Anne.

Gloire, amour, reconnaissance à cette grande thaumaturge qu'on invoque jamais en vain ! Ad. Pn., *Inst.*

ST-GABRIEL.—Ma petite fille a été bien malade, tout le monde disait qu'elle allait mourir. Voyant que, tous les remèdes étaient inutiles, je promis à la bonne sainte Anne que si elle guérissait mon unique petite fille, je ferais avec elle un pèlerinage à son sanctuaire aussitôt que possible et que je ferais publier sa guérison.

Aussitôt après cette promesse, l'enfant prit du mieux. Aujourd'hui elle est très bien. Merci à sa puissante protectrice.
Mme X. C.

Je ressentais, nous écrit P. P., de telles douleurs dans un bras que je ne pouvais travailler. Je promis à sainte Anne de faire publier ma guérison dans le *Messageur* si elle me l'accordait. Dès le lendemain je repris mon ouvrage, j'étais guéri.

Gloire, amour à sainte Anne !

ST-JOSEPH DE LEPAGE.—Mon père a été guéri d'un violent mal de tête dont il souffrait depuis six semaines après une neuvaine que j'ai faite avec ma sœur en l'honneur de sainte Anne et après avoir promis de faire publier sa guérison dans le *Messageur*. Gloire et reconnaissance à cette grande sainte!—Une abonnée.

ST. GODEFROI, BONAVENTURE.—Un abonné remercie sainte Anne d'avoir guéri deux fois sa petite fille d'un mal d'yeux très dangereux.

CASCAPÉDIAC. — Trois personnes remercient sainte Anne de diverses faveurs obtenues par son intercession.

TROIS-PISTOLES. — Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne et de saint Joseph.—L. T. D.

L'ÎLE-VERTE. — Une amie du *Messageur* désire remercier dans cette publication " Celle " à qui elle doit tant. Si deux guérisons se sont opérées dans ma famille, elles sont certainement dues à sa puissante intercession. Et que d'autres faveurs j'ai obtenues encore par son entremise ! Je puis dire qu'en me recommandant à cette Bonne Mère je suis convaincue d'avance d'être exaucée.

En ce moment, je la prie encore pour des personnes bien chères qui sont malades et je les recommande aussi aux prières de vos lecteurs.—Une amie du *Messenger*.

WORCESTER, MASS.—Souffrant depuis plusieurs années d'une maladie inconnue et les soins des médecins ne pouvant me guérir, j'eus recours à la bonne sainte Anne. Depuis quelques mois, j'éprouve un grand soulagement. Je m'empresse de remercier ma bienfaitrice dans le ferme espoir qu'elle m'accordera bientôt ma guérison complète.

Ma petite sœur, âgée de treize ans, souffrait d'un mal d'yeux depuis l'âge de cinq ans. Elle a éprouvé souvent du soulagement, mais elle n'a jamais été guérie complètement. Dernièrement elle s'est recommandée avec instance à Celle qui est la lumière des aveugles, et elle a obtenu sa guérison. Il lui est resté cependant une grande faiblesse dans les yeux. Elle se recommande aux prières des abonnés.—C. G.

DAYTON, MINN.—Au mois de septembre dernier, la femme de O. D. tomba très malade. Le médecin et le prêtre furent appelés en même temps et ils constatèrent que cette pauvre malade n'en reviendrait pas. Cette femme, mère de huit petits enfants, et son mari désolé firent une promesse à sainte Anne qui entendit favorablement leur prière, car cette malade, rendue aux portes de la mort, devint mieux au bout de quelques jours et capable d'assister sa nombreuse famille. On regarde cette guérison comme une insigne faveur de sainte Anne. C'est pourquoi on demande qu'elle soit publiée pour augmenter la dévotion envers l'illustre aïeule du Fils de Dieu.—A. P. Ptre.

MINNÉAPOLIS.—Ayant eu trois enfants dont deux étaient infirmes et le troisième avait le *risle* je priai sainte Anne de préserver mes autres enfants de ces maux lui promettant de faire inscrire cette faveur dans le *Messenger*, si elle daignait me l'accorder. Mille actions de grâces lui soient rendus, un quatrième enfant est né, il est sain et ne porte aucune infirmité.—M. D.

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. DE ST G. DE RIMOUSKI.

RECOMMANDATIONS.

29 grâces particulières ; 15 actions de grâces ; 22 malades ; 13 enfants malades ; 9 familles ; 4 personnes aux Etats-Unis ; 10 ivrognes ; 7 vocations ; 16 curés et leurs catéchismes ; 35 abonnés au *Messenger* ; 1 bienfaitrice malade ; 1 veuve imputante ; Mgr de Rimouski et ses œuvres ; Mgr Bossé et ses œuvres ; Les œuvres du pèlerinage ; Le succès du jubilé dans le diocèse ; 22 mères de familles pour différentes grâces ; 17 pères de familles ; 9 jeunes gens ; 14 jeunes filles.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece-

voir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre.
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pcs., 2½ pcs. et 3 pcs.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC